



Arrêt maladie fonction publique territoriale

Par **katia47**, le **15/07/2011** à **08:28**

Bonjour, je suis fonctionnaire territoriale titulaire depuis octobre 2010 et au même moment j'ai souscrit à la MGEN car avant j'étais ayant droit de ma mère professeur sur la même mutuelle. Aujourd'hui je suis en arrêt maladie depuis 2 mois et je passe déjà en demi traitement. Pourquoi je croyais que c'était au bout des 91 jours? J'ai eu d'autres arrêts maladie dans l'année, c'est peut être pour cela. Ce qui m'interpelle aujourd'hui c'est que la MGEN ne m'assure pas de complément de salaire car je ne suis pas avec eux depuis plus d'un an. Et je ne trouve pas cette clause dans le contrat. Que puis je faire aujourd'hui je ne peux pas reprendre dans mon service car je m'y suis faite agresser et j'attends que l'on m'affecte ailleurs mais c'est long et moi je dois vivre avec 625 euros. merci de m'aider je suis un peu perdue